



L'interdit de consommer le nerf sciatique rappelle la blessure de Jacob après son combat avec l'ange.

L'interdit du nerf sciatique

Moïse, rédacteur en chef

La Tora est un texte révélé par Dieu mais n'en reste pas moins l'œuvre de Moïse. Libre à lui de faire certains "choix éditoriaux" lorsque cela s'impose.

בראשית פרק לב'

ל^ב על-כן לא-יאכלו בני-ישראל את-גיד הנֶשֶׂה אֲשֶׁר על-כף הַיָּרֵךְ עד הַיּוֹם הַזֶּה כִּי נָגַע בְּכַף-יָרֵךְ יַעֲקֹב בְּגִיד הַנֶּשֶׂה

מסכת חולין ק.

משנה נוהג בטהורה ואינו נוהג בטמאה רבי יהודה אומר אף בטמאה אמר ר' יהודה והלא מבני יעקב נאסר גיד הנשה ועדיין בהמה טמאה מותרת להן אמרו לו בסניי נאמר אלא שנכתב במקומו רש"י

אמרו לו - פסוק זה שהזהירו עליו בסניי נאמר ועד סניי לא הוזהרו אלא שנכתב במקומו לאחר שנאמר בסניי וכתב וסידר משה את התורה כתב המקרא הזה על המעשה על כן הוזהרו בני ישראל אחרי כן שלא יאכלו גיד

Genèse Chapitre 32

³³ C'est pourquoi les enfants d'Israël ne mangent pas aujourd'hui encore le nerf sciatique, qui tient à la cavité de la cuisse; parce que Jacob fut touché à la cavité de la cuisse, sur le nerf sciatique.

Traité 'Houlin 100b

Michna :

L'interdit de consommer le nerf sciatique s'applique aux animaux purs et pas aux animaux impurs. Rabi Yehouda dit: il s'applique aussi aux animaux impurs car le nerf sciatique a été interdit au temps des fils de Jacob qui étaient encore autorisés à consommer des animaux impurs ! Les sages lui répondirent : ce texte a été dicté au Sinaï (au temps de Moïse) puis il a été replacé en son contexte (le combat entre Jacob et l'ange).

Rachi : le verset interdisant la consommation du nerf sciatique a été énoncé au Sinaï et jusqu'alors sa consommation n'était pas interdite. C'est seulement lors de la mise par écrit qu'il a été replacé en son contexte, lorsque Moïse écrit et mit en ordre la Tora il relia ce verset à cet événement. Et c'est seulement à partir de là que les hébreux se sont vu interdire la consommation du nerf.

Traduction: Ruben Honigmann